



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Affichée le 29 Septembre 2023

Transmise au contrôle de légalité le : 29 Septembre 2023

ID Télétransmission : 083-218301372-20230929-lmc1218922-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 29/09/2023

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2023

N° 2023/493/S

Objet : Modification de la délibération n°2023/385/S du 30 mai 2023 relative à la demande de soutien financier auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du "Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité" au titre de 2023 pour la réalisation de 4 opérations communales

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	51
		Absent(s) :	0
		Excusé(s) :	0
		Procuration(s) :	8
Quorum nécessaire :	30	Non votant(s) :	0

Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Madame Geneviève LEVY, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Madame Virginie PIN, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Pascale JANVIER, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Marcelle GHERARDI,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Madame Jade VALLIORGUES, Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Anaïs DIR, Madame Karima DRIDI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Alain DHO, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Albert TANGUY, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Amandine LAYEC, Madame Marisa DIAZ, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Madame Magali BRUNEL, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI, Monsieur Nicolas KOUTSEFF, Monsieur Yannick CHENEVARD

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Mohamed MAHALI donne pouvoir à Madame Dominique ANDREOTTI, Madame Valérie MONDONE donne pouvoir à Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Guy LE BERRE donne pouvoir à Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Caroline DEPALLENS donne pouvoir à Monsieur Guy RAYNAUD, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Madame Béatrice MANZANARES donne pouvoir à Madame Manon FORTIAS, Monsieur Emilien LEONI donne pouvoir à Madame Brigitte GENETELLI, Monsieur Pierre PARDIGON donne pouvoir à Monsieur Laurent BONNET

Par délibération n°2023/385/S du Conseil Municipal du 30 mai 2023, il a été adopté le principe de formaliser des demandes de soutien financier auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS), dans le cadre du « Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité » au titre de 2023 pour la réalisation de 4 opérations communales, dénommées comme suit :

- 1/ Création d'un plateau multisports à La Beaucaire,
- 2/ Création d'un plateau multisports à Sainte Musse,
- 3/ Création d'une nouvelle rampe de skate sur les Plages du Mourillon,
- 4/ Création d'un 2° terrain extérieur de basket ball sur les Plages du Mourillon.

Les dossiers ont ainsi été formalisés par les services municipaux et déposés dans les délais impartis auprès de l'ANS.

Lors de la phase d'instruction de nos demandes, l'ANS a émis des observations concernant les 2 premiers libellés.

Aussi, il convient de re-délibérer afin d'apporter des précisions sur les 2 plateaux multisports à La Beaucaire et à Sainte Musse, en les dénommant comme suit :

- 1/ Création d'un terrain de Foot5 au Stade de La Beaucaire,
- 2/ Création d'un terrain de futsal extérieur à Sainte Musse.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 29 septembre 2023,

Ouï l'exposé de Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire : FINANCES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2023 de la Commune voté le 22 décembre 2022,

Vu la délibération n°2023/385/S du Conseil Municipal du 30 mai 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 14 septembre 2023.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de modifier la délibération n°2023/385/S du 30 mai 2023 relative à la demande de soutien financier auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du « Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité » au titre de 2023 pour la réalisation de 4 opérations communales,

- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est **adoptée à l'unanimité** par le Conseil Municipal.

SIGNE : Josée MASSI, Maire

SIGNE : Marisa DIAZ , secrétaire de séance

CERTIFIÉ CONFORME
Maire de Toulon



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Modification de la délibération n.2023/385/S du 30 mai 2023 relative à la demande de soutien financier auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du "Programme des 5 000 équipements sportifs de proximité" au titre de 2023 pour la réalisation de 4 opérations communales

Date de transmission de l'acte : 29/09/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 29/09/2023

Numéro de l'acte : lmc1218922 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230929-lmc1218922-DE

Date de décision : 29/09/2023

Acte transmis par : Sophie MANA ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions